

soutien, Élaboration des programmes et Administration. Opérations Canada dirige 400 Centres de main-d'œuvre et 95 Centres d'immigration au Canada dont les activités sont soutenues et coordonnées par des bureaux régionaux situés à Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver. La Division de la main-d'œuvre du Canada s'occupe des programmes d'orientation, des programmes de formation et de mobilité de la main-d'œuvre, des services à l'employeur et des services aux travailleurs défavorisés et aux étudiants. La Division de l'immigration du Canada applique la Loi et le Règlement sur l'immigration, assure la planification et l'établissement des priorités, et s'occupe de la sélection, de l'examen, du mouvement et de l'admission des immigrants au Canada ainsi que de l'exclusion ou de l'expulsion des indésirables. Le ministère administre 62 bureaux d'immigration à l'étranger. Les services de soutien du ministère comprennent la Division de la recherche et de la planification stratégique, chargée de la mise au point et de l'évaluation des programmes, et la Division de l'administration qui fournit des services financiers et de gestion ainsi que des services de personnel et d'information.

Le Conseil canadien de la main-d'œuvre et de l'immigration, la Commission d'appel de l'immigration et la Commission d'assurance-chômage sont comptables au Parlement par l'entremise du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Ministère des Postes. L'administration et le fonctionnement des Postes canadiennes, régis par la Loi sur les postes (SRC 1970, chap. P-14) et sous la direction du ministre des Postes, englobent toutes les phases de l'activité postale, la gestion du personnel, la manutention du courrier, le transport de celui-ci par terre, eau, rail ou air ainsi que la direction et le contrôle des services financiers, y compris le service des mandats-poste.

Le siège central du ministère se trouve à Ottawa et il y a des sièges régionaux à Halifax, Montréal, Toronto et Vancouver. Des bureaux de district sont aussi situés à Saint-Jean (T.-N.), Halifax, Saint-Jean (N.-B.), Québec, Montréal, Ottawa, North Bay, Toronto, London, Winnipeg, Saskatoon, Edmonton et Vancouver.

Ministère du Revenu national. Depuis la Confédération jusqu'en mai 1918, des ministères distincts appliquèrent les Lois sur les douanes et sur les recettes fiscales. En 1918, ils furent fusionnés en un ministère des Douanes et du Revenu intérieur et placés sous la direction d'un seul ministre. En 1921, ce ministère devint le ministère des Douanes et de l'Accise. En avril 1924 la perception de l'impôt sur le revenu fut confiée au ministre des Douanes et de l'Accise et, en vertu de la Loi de 1927 sur le ministère du Revenu national, le ministère devint le ministère du Revenu national. Il est régi actuellement par la Loi de l'impôt sur le revenu (SC 1970-71-72, chap. 63, version modifiée).

Le secteur des douanes et de l'accise est chargé de l'évaluation et de la perception des droits de douane et d'accise, ainsi que des taxes de vente et d'accise. Le secteur de l'impôt s'occupe de l'évaluation et de la perception de l'impôt sur le revenu, de la Partie I du Régime de pensions du Canada, et de la perception des primes et de l'application des dispositions de la Loi sur l'assurance-chômage, par l'intermédiaire de ses 28 bureaux régionaux ainsi que de l'administration centrale et du Centre des données fiscales à Ottawa.

Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Le ministère a été établi en octobre 1944 en vertu de la Loi sur le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social (SRC 1970, chap. N-9). La Direction de l'administration étend ses services aux deux Directions de la santé et du bien-être social. Le sous-ministre de la Santé administre actuellement cinq directions: Programmes de santé, Protection de la santé, Services médicaux, Planification à long terme (Santé) et Santé et Sport amateur. Le sous-ministre du Bien-être social administre les sept directions suivantes: Sécurité du revenu, Services internationaux et Services de bien-être d'urgence, Allocations et Services sociaux, Régime de pensions du Canada, Recherche sur la politique et Planification à long terme, Perfectionnement et Coordination de la politique et des programmes, et Programmes de développement. Les deux sous-ministres sont également associés au rôle que joue le Canada au niveau international en matière de santé et de bien-être social.

Les programmes du ministère relatifs à la santé comprennent: l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques, l'assurance-maladie, les ressources sanitaires, la surveillance des aliments et drogues, le contrôle des stupéfiants, les subventions nationales à l'hygiène, les services de santé d'urgence assumés par le gouvernement fédéral, l'hygiène du milieu, la déclaration des effets nocifs des médicaments, le fonctionnement du bureau central de renseignements pour les centres de lutte contre les empoisonnements, les services sanitaires, médicaux et hospitaliers aux Indiens et Inuit partout au Canada ainsi qu'à toute la population du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, les services de santé à l'intention des employés de l'État, les services de lutte antilépreuse et, enfin, les services de consultation aux provinces intéressées.

Les programmes relatifs au bien-être comprennent: le Régime de pensions du Canada, la sécurité de la vieillesse et le supplément de revenu garanti, les allocations familiales et les allocations aux jeunes, le Régime d'assistance publique du Canada et les services de bien-être d'urgence. Il existe également des programmes de développement, entre autres le programme de subventions nationales au bien-être, le programme de subventions à la planification familiale ainsi que le programme Nouveaux Horizons, qui comporte un service de renseignements et de subventions à l'intention des groupes de retraités.